



FFSS 49 – ASSOCIATION DES SECOURISTES ANGEVINS SECTION AQUARIUS CLUB ANGERS – SECTION VESTIAIRE SOLIDAIRE

BULLETIN D'ADHESION 2026/2027

Je soussigné(e), Mr Mme (entourer la civilité correspondante)

NOM : _____ Prénom : _____

NOM de Naissance : _____

Né(e) le : ___/___/___ à _____ Dpt _____

Demeurant : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Téléphone : ___/___/___/___/___ Portable : ___/___/___/___/___

Souhaite adhérer à l'Association des Secouristes Angevins pour l'année **2026/2027**

(Adhésion aux activités en page suivante, merci de cocher la ou les cases correspondantes à votre engagement)

Coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence : _____

L'adhésion pour toute activité est prise à compter de la date de signature du bulletin d'adhésion et jusqu'au 30 septembre suivant. Pour les activités aquatiques, elle est prise pour la saison courant du 1^{er} septembre au 30 septembre de l'année suivante. Aucun remboursement de cotisation ne sera accordé sauf demande pour raison exceptionnelle qui sera validée par le comité directeur.

En adhérant à l'ASA, le bénévole reconnaît devoir respecter la charte du bénévole de la FFSS (extrait) :

Le bénévole reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association FFSS à laquelle il adhère, ainsi que des différents documents édictés par la FFSS.

La FFSS a souscrit un contrat d'assurance pour ses bénévoles par le biais d'une licence Fédérale que chaque bénévole doit impérativement prendre lors de son adhésion, puis la renouveler tous les ans. L'association affiliée a également souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile pour ses bénévoles (qui ne les dédouane pas de leur responsabilité pénale personnelle en cas de faute).

Le bénévole renonce expressément au droit à l'image et autorise toute publication ou diffusion de son image faite dans le cadre des activités de l'association (article de presse, revue, reportage télévisé, site internet, album photos, bulletin d'information, document publicitaire de l'association,...). Cependant, le bénévole a la faculté à tout moment de s'opposer par écrit à la reproduction et à la diffusion de son image, quelle que soit la nature du support utilisé.

Fait à _____, le ___ / ___ / ___

Signature

(Parent ou tuteur légal pour les mineurs)

(Les informations fournies feront l'objet d'un traitement informatisé interne à l'ASA et à la FFSS, et ne seront en aucun cas utilisées par des structures tierces. Conformément à la loi informatique et liberté de 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectifications de vos données.)

ASSOCIATION DES SECOURISTES ANGEVINS

50 avenue Vauban 49000 ANGERS

Tel : 02 41 93 85 09 Email : asa49@ffss.fr

N° de déclaration de création 491013409SIRET : 791 670 250 00012 APE : 9499Z



Adhésion activité opérationnelle **26,50€**

(Poste de secours / mission de sécurité civiles)

Adhésion activité formation

- **PSE1 200€**

Engagement 6 postes : 100€ + caution 100€

Engagement 12 postes : 0€ + caution 200€

- **PSE2 220€**

Engagement 6 postes : 110€ + caution 110€

Engagement 12 postes : 0€ + caution 220€

- **Formation continue PSE1 / PSE2 85€**

Engagement 3 postes : 50€ + caution 35€

Engagement 6 postes : 0€ + caution 85€

- **BNSSA incluant le PSE1 550€**

- **BNSSA incluant la FC PSE1/2 400€**

- **Formation continue BNSSA 130€**

(Recyclage quinquennal n'incluant pas la formation continue PSE1)

Adhérent à l'ASA 90€

(Activité opérationnelle saison précédente)

Engagement 4 postes : 65€ + caution 65€

Engagement 6 postes : 0€ + caution 130€

- **Brevet de Surveillant de Baignade 220€**

- **Formation continue BSB 120€**

- **PSC 60€**

- **Maintien BNSSA opérationnel 90€**

- **Autre _____**

(Fiche complémentaire fournie en fonction)

Envoie mail formation/opérationnel : asa49@ffss.fr

Fait à _____, le / /

Signature (Parent ou tuteur légal pour les mineurs)



Adhésion activité aquatique

Choix (cochez)	Jour de la semaine	Horaires	Catégories et lieux
	Lundi	21h00 – 22h30	Perfectionnement adulte (Jean Bouin)
	Mardi	19h45 – 20h45	Approche 4N adultes (Belle-Beille intérieur)
	Mardi	20h00 – 21h30	Perfectionnement adulte (Jean Bouin)
	Mercredi	18h45 – 19h30	Jeunes (Belle-Beille extérieur)
	Mercredi	19h45 – 20h45	Approche 4N adultes (Belle-Beille intérieur)
	Jeudi	18h00 – 19h00	Approche 4N enfants (Belle-Beille intérieur)
	Jeudi	20h00 – 21h30	BNSSA (Jean Bouin)
	Vendredi	17h15 – 19h00	Jeunes Apprentissage et perf (Belle-Beille extérieur)
	Vendredi	18h45 – 19h45	Approche 4N adultes (Belle-Beille intérieur)
	Vendredi	19h15 – 20h45	Perfectionnement adulte (Belle-Beille extérieur)
	Vendredi	19h45 – 20h45	BSB (Belle-Beille intérieur)
	Samedi	12h15 – 13h30	BSB (Belle-Beille extérieur)
	Samedi	12h15 – 13h15	Adultes / enfants / ados App et perf (Belle-Beille extérieur)
	Samedi	13h15 – 14h15	Adultes / ados perf (Belle-Beille extérieur)

TARIFS 2026/2027

Pour adhésion avant le 03/07/2026, 20€ de remise sur le tarif normal.

(Réduit pour les demandeurs d'emplois, boursiers et étudiants sur justificatifs)

Adhésion à compter du 04/07/2026

	Normal	Réduit	Famille	
			2ème	3 et +
1 entraînement adulte	200€	170€	190€	170€
2 entraînements adulte	240€	210€	230€	210€
2 entraînements pour les 9-17 ans	200€	170€	190€	170€

(Réduit pour les demandeurs d'emplois, boursiers et étudiants sur justificatifs)

Envoie mail adhésion Aquarius : aquariusangers@gmail.com

Afin de faciliter la communication entre l'association et les adhérents, le club créera dès la rentrée, un groupe WhatsApp par créneau d'entraînement. En cochant la case j'accepte que mon numéro de téléphone portable soit utilisé à cette fin.

ASSOCIATION DES SECOURISTES ANGEVINS

50 avenue Vauban 49000 ANGERS

Tel : 02 41 93 85 09 Email : asa49@ffss.fr

N° de déclaration de création 491013409SIRET : 791 670 250 00012

APE : 9499Z